

BIOCONTROLE FONGICIDE PASSEZ LES CONTRÔLES SANS ROUGIR

ARMICARB®



ARMICARB® - AMM n° 2110059 - 850 g /kg de bicarbonate de potassium. ®Marque déposée de Church & Dwight, Détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE.

P260 Ne pas respirer les poussières. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / nationales. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations.

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition NOVEMBRE 2019.** Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Crédit photos DE SANGOSSE / Shutterstock.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ARMICARB®

PASSEZ LES CONTRÔLES SANS ROUGIR !



ARMICARB® est une spécialité composée de 850 g/kg de bicarbonate de potassium + co-formulants. Le bicarbonate de potassium agit par contact sur les champignons pathogènes en inhibant les spores et les hyphes mycéliens. La formulation HighTech Brevetée optimise l'efficacité du produit et sa sélectivité.

DES VERTUS DÉCUPLÉES GRÂCE À UNE FORMULATION EXCLUSIVE

UNE EFFICACITÉ REDOUTABLE

- ✓ Préventif et stoppant grâce à son action d'inhibition des spores et de déshydratation du mycélium
- ✓ Pas de résistance connue à ce jour grâce à un mode d'action multisites.

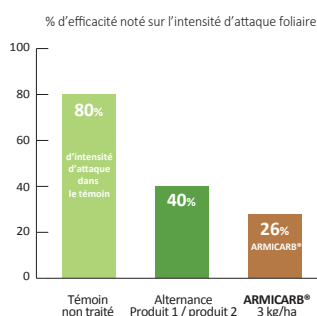
UN PROFIL MODERNE EN RÉPONSE AUX ATTENTES SOCIÉTALES

- ✓ Listé biocontrôle et utilisable en Agriculture Biologique
- ✓ Utilisable jusqu'à 1 jour avant récolte
- ✓ Exempt de LMR.

EFFICACITÉ PROUVÉE SUR L'OÏDIUM

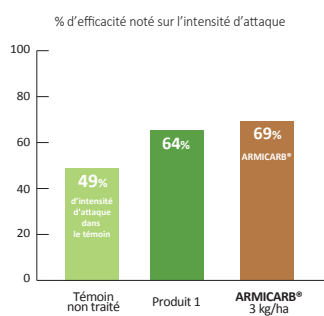
Essai sur concombre

Essai C.V.E.T.M.O (45) 2013.
4 applications, cadence 7 jours



Essai sur tomate

Moyenne de 3 essais 2011 (départements 26 et 31)
4 à 6 applications, cadence 7-8 jours.



COMPATIBLE PBI

ARMICARB® EST COMPATIBLE AVEC LA PROTECTION INTÉGRÉE

Des suivis en production de fraises sous serres ont montré qu'il n'y avait pas eu d'impact des applications ARMICARB® sur les mises en place d'auxiliaires, ni sur la pollinisation par ruches de bourdons. Ces études ont été confirmées par des tests laboratoire.

UN EXCELLENT CONTRÔLE
DE L'OÏDIUM
AVEC LE PROGRAMME **ARMICARB®**

USAGES, DOSES ET RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Culture	Cible	Dose homologuée	Volume de pulvérisation	Recommandations
Fraisier	Oïdium	3 kg/ha	600 L/ha minimum	ARMICARB® s'utilise en application préventive et stoppante. ARMICARB® est une spécialité de contact : une couverture complète de la végétation (face supérieure et inférieure des feuilles) est indispensable. Veuillez toutefois à arrêter la pulvérisation juste avant le point de ruissellement.
Framboisier, Cassissier, Groseillier	Oïdium	5 kg/ha	250 à 500 L/ha	
Courgette	Oïdium	3 kg/ha	300 L/ha minimum	
Concombre	Oïdium	3 kg/ha	500 L/ha minimum	
Tomate, Aubergine, Poivron	Oïdium	3 kg/ha	500 L/ha minimum	
Artichaut, Cardon	Oïdium	3 kg/ha	Adapter en fonction du volume de la végétation	
Melon, Pastèque, Potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible	Oïdium	3 kg/ha	600 L/ha minimum	Recommandé en association avec une spécialité à base soufre

Nombre maximum d'applications : 8. ARMICARB® est recommandé en alternance avec une autre spécialité autorisée pour cet usage. Ne pas dépasser 2% d'ARMICARB® en concentration dans le volume de bouillie final. Ne pas mélanger avec des cuivres, des fertilisants foliaires, des produits avec une formulation EC et des produits acides. Traiter par des températures < 30°C et une hygrométrie > 75%. **Préférer les applications en fin de journée.**